

COVID 19

MAIRIE: FERMETURE DE L'ACCUEIL AU PUBLIC

Dans le cadre des mesures de prévention liées à l'épidémie de Coronavirus-covid19, votre Mairie sera fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Les présentes consignes, conciliant au mieux les impératifs de lutte contre la propagation du virus et de continuité des services publics, sont susceptibles d'évoluer. Nous ne manquerons pas de vous tenir rapidement informés de toute évolution.

Nous restons toutefois disponibles par courriel : contact@saintvigor.fr ou par téléphone au 06 32 91 20 81. Une boite aux lettres dans l'entrée de la Mairie est à votre disposition pour le dépôt de vos documents.

Merci de votre compréhension.

Patrice Chokomert Maire de Saint-Vigor

INFORMATION *du* 16/03/2020



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE disponible en Téléchargement sur le site de la Mairie dans l'onglet « Actualités » ou « en un clic »